Province de Québec
Ville de Longueuil
Conseil d'arrondissement de Greenfield Park

Procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement de Greenfield Park tenue le 8 juillet 2002, à 19 h, au 156 boulevard Churchill, Greenfield Park.

Minutes of the Greenfield Park borough meeting held on July 8, 2002 at 7 :00 p.m. at 156 Churchill Blvd, Greenfield Park.

Sont présents M. Tim Matuzewiski, président
M. Marc Duclos, conseiller
Mme Mireille Carrière, conseillère

Est également présente : Mme Carole Fortin, CGA, secrétaire

GP020708 – 1 Adoption de l'ordre du jour Réf.: A-152-01

Adoption of the Agenda

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Mireille Carrière, conseillère

QUE l'ordre du jour de l'assemblée du 8 juillet 2002 soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Councillor Mireille Carrière

THAT the Agenda of the July 8, 2002 meeting be adopted as proposed.

Adopted unanimously

GP020708 - 2 Période de questions

Question period

Nathalie Fortin, 1101, rue Hart

Il y a un chien dangereux qui erre quotidiennement dans le quartier. Les gens sont inquiets et craignent pour leur sécurité.

Jean-Claude Gauron, 146, rue Verchères

Il a reçu une lettre de la Fondation de l'hôpital Charles-LeMoyne et il se pose des questions. Monsieur Marc Duclos résume le déroulement de ce dossier.

Une citoyenne de la rue Verchères

Au sujet de l'agrandissement de l'hôpital, elle s'inquiète pour la qualité de vie qui y règnera : climatisation plus bruyante, plus de trafic. Elle présume que cela entraînera une dévaluation de sa maison.

L'installation de panneaux (arrêt) de signalisation sur Churchill a accentué le trafic sur les rues Verchères et Mary.

YVON Castonguay, 158 rue Verchères

Il aimerait être tenu au courant des développements du projet d'agrandissement de l'hôpital, peu importe si cela se matérialise ou non, dans 1 an, 2 ans, 5 ans, voire même 10 ans.

Claude Belle, 519, rue Duncan

Au sujet de l'aéroport de Saint-Hubert. Il se plaint du bruit et surtout des heures de décollage (très tôt le matin et très tard le soir). Les jets décollent fréquemment depuis quelque temps.

Van Tam Bui, 1065, rue Dion

Il veut savoir la position de l'arrondissement dans le dossier de l'agrandissement de l'hôpital. L'arrondissement devrait s'assurer que le tout se déroule dans l'harmonie et le respect des citoyens.

GP020708 – 3 **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement des 13 mai et 10 juin 2002**

Adoption of the Minutes of the regular borough meetings of May 13 and June 10, 2002

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Tim Matuzewiski, président

QUE les procès-verbaux des séances régulières de l'arrondissement des 13 mai et 10 juin 2002 soient et sont par la présente adoptés tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Borough president, Tim Matuzewiski

THAT the Minutes of the regular borough meetings of May 13 and June10, 2002 be and are hereby adopted as submitted.

Adopted unanimously

GP020708 - 4 Approbation des demandes d'achats **Réf.: A-312**

Approval of purchase requests

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Tim Matuzewiski, président

QUE les demandes d'achats énumérées sur la liste ci-annexée couvrant la période du 1er juin 2002 au 29 juin 2002 pour un montant de 59 815,18 $ soient et sont par la présente approuvées tel que soumis. De plus, qu'un montant de 57,91 $, retiré lors de l'approbation des demandes d'achats couvrant la période du 1er mai au 30 mai 2002, soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Borough president, Tim Matuzewiski

THAT the purchase requests enumerated on the attached list for the period from June 1st to June 29th, 2002 in the amount of $ 59,815.18 be and are hereby approved as submitted. Furthermore, an amount of $57.91, withdrawn before approving the purchase requests for the period from May 1st to May 30th 2002 be approved.

Adopted unanimously

GP020708 - 5 Dépôt du rapport financier 2001 Réf.: A-711-03

Deposit of the 2001 Financial Report

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Mireille Carrière, conseillère

QUE le rapport financier 2001 soit déposé.

Adoptée à l'unanimité

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Councillor Mireille Carrière

THAT the 2001 financial report be hereby deposited.

Adopted unanimously

GP020708 - 6 Octroi d'une bourse à Mademoiselle Samuelle Gadoury **Réf.: A-723-01-03**

Grant of a bursary to Miss Samuelle Gadoury

ATTENDU que le Conseil d'arrondissement octroie des bourses municipales afin d'aider à l'épanouissement du talent amateur des résidants de Greenfield Park pour des compétitions de niveaux national et international ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QU'un montant de 150 $ couvrant le montant d'une bourse municipale pour Samuelle Gadoury, 324 rue Springfield, Greenfield Park, J4V 1X8, afin de l'aider à participer au championnat canadien junior de plongeon qui a lieu à Saint-Jean, Terre-Neuve, du 8 au 15 juillet en cours.

Adoptée à l'unanimité

WHEREAS the borough council grants municipal bursaries to help promote deserving amateur athletes residing in Greenfield Park participating in national and international level competitions ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT an amount of $ 150 as a municipal bursary be given to Samuelle Gadoury, 324 Springfield, Greenfield Park, J4V 1X8, in order to help her participate in the Canadian Junior diving championship to be held in Saint-John, Newfoundland, from July 8 to July 15 instant.

Adopted unanimously

GP020708 – 7 **Octroi d'un contrat – Écurage, inspection et nettoyage de puisards** **Réf.: X-123-01**

Grant of a contract – Inspection and cleaning of sewers and catch basins

ATTENDU que le contrat pour l'écurage, l'inspection et le nettoyage des puisards avait été divisé, pour le besoin des soumissions, en deux volets distincts ;

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Mireille Carrière, conseillère

QUE suite à la recommandation du chef des loisirs, culture, parcs et bâtiments, et à l'analyse des soumissions reçues :

- le contrat pour le **volet 1**, soit l'écurage et l'inspection des puisards, soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Drainamar inc., 8600 Jarry est, Montréal, pour un montant de 26 398,24 $, taxes incluses, le tout tel que proposé dans leurs documents de soumission ;

- le contrat pour le **volet 2**, nettoyage de puisards, soit octroyé à la firme Chalifoux Sani-Laurentide, 1684 Tour du Lac, St-Adolphe d'Howard, pour un montant de 15 708,62 $, taxes incluses, le tout tel que proposé dans leurs documents de soumission ; .

QUE l'octroi du présent contrat est conditionnel à l'émission d'un certificat du trésorier à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

WHEREAS the contract for the inspection and cleaning of sewers and catch basins had been divided in two parts before going to tenders :

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Councillor Mireille Carrière

THAT given the recommendation of the Head, Recreation, Culture, parks and buildings, and the analysis of tenders :

- the contract for **Part 1,** the inspection of sewers and catch basins and the cleaning of sewers, be granted to the lowest bidder conform, i.e. Drainamar Inc., 8600 Jarry east, Montreal, for an amount of $ 26,398.24 including taxes, according to their tender ;

- the contract for **Part 2**, cleaning of catch basins, be granted to the lowest bidder conform, i.e. Chalifoux Sani-Laurentide, 1684 Tour du Lac, St-Adolphe d'Howard, for an amount of $15,708.62 including taxes, according to their tender ;

THAT the granting of the present contract is conditional to the issuance of a certificate of the Treasurer to this end.

GP020708 - 8 **Octroi d'un contrat - Inspection et analyse des bornes d'incendie** **Réf.: X-111-04**

Grant of a contract - Inspections of the fire hydrants

ATTENDU que le contrat pour les inspections des bornes d'incendie est à renouveler par processus de soumissions ;

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Mireille Carrière, conseillère

QUE suite à la recommandation du chef loisirs, culture, parcs et Bâtiments, le contrat pour les inspections des bornes d'incendie pour l'année 2002 soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Aqua Data Montérégie, 250, Route 338, Les Côteaux, pour un montant de 24 568,19 $. De plus, qu'il y a lieu de se prévaloir de l'option pour l'année 2003, au mêmes conditions et montant que pour l'année 2002, le tout tel que stipulé dans leurs documents de soumission ;

QUE l'octroi du présent contrat est conditionnel à l'émission d'un certificat du trésorier à cet effet ainsi qu'à l'autorisation de l'engagement de crédits nécessaires par le comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

WHEREAS the contract for the inspections of the fire hydrants has to be renewed by tenders ;

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Councillor Mireille Carrière

THAT following the recommendation of the Head of Recreation, culture, parks and buildings, the contract for the inspections of the fire hydrants for Year 2002 be granted to Aqua Data Montérégie, 250, Route 338, Les Côteaux, for an amount of $ 24,568.19. Furthermore,

it is in order to retain the option for year 2003, at the same conditions and cost as for year 2002, in accordance with their tender ;

THAT the present contract is conditional to the issuance of a certificate of the treasurer to this effect and to the authorization of the locking up of the necessary credits by the Executive Committee.

Adopted unanimously

GP020708 - 9 **Octroi d'un contrat – Travaux de réfection - pavage et trottoirs** **Réf.: X-223**

Grant of a contract - The rehabilitation of pavement and sidewalks

ATTENDU que des soumissions ont été reçues pour le projet cité en rubrique ;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'environnement et des infrastructures ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE le contrat pour les travaux de pavage et trottoirs soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Benvas inc., pour un montant total de 50 000 $, taxes incluses, le tout selon leur soumission ;

QUE les documents d'appel d'offres et la soumission retenue constituent les documents contractuels liant l'arrondissement et l'entrepreneur ;

QUE l'octroi du présent contrat est conditionnel à l'émission d'un certificat du trésorier à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

WHEREAS tenders have been received for the above project ;

GIVEN the recommendation of the Direction of the Environment and Infrastructures ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the contract for the paving and sidewalks be granted to the lowest bidder conform, i.e. Construction Benvas inc., for a total amount of $50,000, as proposed in their tender.

THAT the present contract is conditional to the issuance of a certificate of the treasurer to this effect.

Adopted unanimously

GP020708 – 10 **Octroi d'un contrat** **Réf.: X-132-03**
Collecte des déchets domestiques dangereux

Grant of a contract - Hazardous Domestic Waste Pick up

ATTENDU que la soumission publique SP-02-125 relative au contrat de collecte des résidus domestiques dangereux regroupant les arrondissements de Boucherville, Greenfield Park, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert / LeMoyne ;

ATTENDU que l'organisation de cette cueillette est faite conjointement avec l'arrondissement de Saint-Lambert / LeMoyne ;

ATTENDU la recommandation du chef du Service des travaux publics de l'arrondissement de Saint-Lambert / LeMoyne ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE l'arrondissement de Greenfield Park participe à la journée de la collecte des déchets domestiques dangereux organisée par l'arrondissement de Saint-Lambert / LeMoyne le 21 septembre 2002 ;

QUE l'arrondissement de Greenfield Park verse à l'arrondissement de Saint-Lambert / LeMoyne une contribution fixée à 40 % des coûts réels encourus par Saint-Lambert / LeMoyne pour la tenue de cette journée, le tout établi en fonction des termes, clauses et conditions apparaissant au devis et à la soumission ;

L'octroi du contrat est conditionnel à l'émission d'un certificat du trésorier à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

WHEREAS the public tender SP-02-125 relative to the contract of the hazardous domestic waste pick-up regrouping the boroughs of Boucherville, Greenfield Park, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert / LeMoyne ;

WHEREAS the organization of this pick-up is made jointly with the borough of Saint-Lambert / LeMoyne ;

WHEREAS the recommendation of the Head, Public Works of the borough of Saint-Lambert / LeMoyne ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the borough of Greenfield Park participate in the day set aside for the pick up of hazardous domestic waste organized by the borough of Saint-Lambert / LeMoyne on September 21, 2002 ;

THAT Greenfield Park borough pay to Saint-Lambert / LeMoyne a contribution fixed at 40 % of the actual cost incurred by Saint-Lambert/ LeMoyne during that day, as established according to the terms, clauses and conditions appearing at their specifications and quotation ;

THAT the contract is conditional to the issuance of a certificate of the Treasurer to this effect.

Adopted unanimously

GP020708 - 11 Demande de dérogation mineure – 176 chemin Saint-Charles – Zone R-28 **Réf.: X-311**

Request for a minor derogation – 176 Saint-Charles – Zone R-28

ATTENDU qu'une demande de dérogation mineure a été soumise par le propriétaire du 176 Saint-Charles (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) conformément à l'article 98 du règlement de zonage No. 728 ;

ATTENDU que, à la suite de la publication d'un avis dans un journal local le 19 juin 2002, aucune objection n'a été reçue relativement à cette demande ;

ATTENDU qu'après étude, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé que la demande soit acceptée par le Conseil ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE la demande de dérogation mineure (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) soit acceptée et que le fonctionnaire désigné soit autorisé à émettre le permis.

Adoptée à l'unanimité

GIVEN the request for a minor derogation submitted by the owner of 176 Saint-Charles (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) as stipulated in Zoning by-law 728, Article 98 ;

WHEREAS following publication of a notice in a local newspaper on June 19, 2002, no objection was made concerning the request ;

WHEREAS after study, the Town Planning Advisory Committee has recommended that the request be accepted by Council ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the request for a minor derogation (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) be accepted and that the designated officer be authorized to issue the permit.

Adopted unanimously

GP020708 - 12 **Demande de dérogation mineure - 276 Murray – Zone R-40** **Réf.: X-311**

Request for a minor derogation – 276 Murray – Zone R-40

ATTENDU qu'une demande de dérogation mineure a été soumise par le propriétaire du 276 Murray (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) conformément à l'article 98 du règlement de zonage, numéro 728 ;

ATTENDU que, à la suite de la publication d'un avis dans un journal local le 19 juin 2002, aucune objection n'a été reçue relativement à cette demande ;

ATTENDU qu'après étude, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé que la demande soit acceptée par le Conseil ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE la demande de dérogation mineure (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) soit acceptée et que le fonctionnaire désigné soit autorisé à émettre le permis.

Adoptée à l'unanimité

GIVEN the request for a minor derogation submitted by the owner of 276 Murray (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) as stipulated in Zoning by-law No. 728, article 98 ;

WHEREAS following publication of a notice in a local newspaper on June 19, 2002, no objection was made concerning the request ;

WHEREAS after study, the Town Planning Advisory Committee has recommended that the request be accepted by Council ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the request for a minor derogation (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) be accepted and that the designated officer be authorized to issue the permit.

Adopted unanimously

GP020708 - 13 **Demande de dérogation mineure – 278 Fairfield – Zone R-44** **Réf.: X-311**

Request for a minor derogation – 278 Fairfield – Zone R-44

ATTENDU qu'une demande de dérogation mineure a été soumise par le propriétaire du 278 Fairfield (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) conformément à l'article 98 du règlement de zonage, numéro 728 ;

ATTENDU que, à la suite de la publication d'un avis dans un journal local le 12 juin 2002, aucune objection n'a été reçue relativement à cette demande ;

ATTENDU qu'après étude, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé que la demande soit acceptée par le Conseil ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE la demande de dérogation mineure (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) soit acceptée et que le fonctionnaire désigné soit autorisé à émettre le permis.

Adoptée à l'unanimité

GIVEN the request for a minor derogation submitted by the owner of 278 Fairfield (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) as stipulated in Zoning by-law No. 728, article 98 ;

WHEREAS following publication of a notice in a local newspaper on June 12, 2002, no objection was made concerning the request ;

WHEREAS after study, the Town Planning Advisory Committee has recommended that the request be accepted by Council ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the request for a minor derogation (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) be accepted and that the designated officer be authorized to issue the permit.

Adopted unanimously

GP020708 - 14 Demande de dérogation mineure – 2022 Victoria – Zone C-68 **Réf.: X-311**

Request for a minor derogation – 2022 Victoria – Zone C-68

ATTENDU qu'une demande de dérogation mineure a été soumise par le propriétaire du 2022 Victoria (avoir une marge arrière de 4.8 mètres plutôt que 9 mètres conformément à l'article 347 du règlement de zonage) ;

ATTENDU que, suite à la publication d'un avis dans un journal local le 12 juin 2002, aucune objection n'a été reçue relativement à cette demande ;

ATTENDU qu'après étude, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé que la demande soit acceptée par le Conseil ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE la demande de dérogation mineure (avoir une marge arrière de 4.8 mètres plutôt que 9 mètres) soit acceptée et que le fonctionnaire désigné soit autorisé à émettre le permis.

Adoptée à l'unanimité

GIVEN the request for a minor derogation submitted by the owner of 2022 Victoria (to have a rear set-back of 4.8 meters instead of 9 meters) as stipulated in Zoning by-law No. 728, article 98 ;

WHEREAS following publication of a notice in a local newspaper on June 19, 2002, no objection was made concerning the request ;

WHEREAS after study, the Town Planning Advisory Committee has recommended that the request be accepted by Council ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the request for a minor derogation (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) be accepted and that the designated officer be authorized to issue the permit.

Adopted unanimously

GP020708 - 15 **Demande de dérogation mineure – 448 Murray – Zone R-52** **Réf.: X-311**

Request for a minor derogation – 448 Murray – Zone R-52

ATTENDU qu'une demande de dérogation mineure a été soumise par le propriétaire du 448 Murray (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) conformément à l'article 98 du règlement de zonage, numéro 728 ;

ATTENDU que, à la suite de la publication d'un avis dans un journal local le 12 juin 2002, aucune objection n'a été reçue relativement à cette demande ;

ATTENDU qu'après étude, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé que la demande soit acceptée par le Conseil ;

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE la demande de dérogation mineure (avoir comme revêtement extérieur un matériau autre que de la brique, de la pierre ou de l'acrylique) soit acceptée et que le fonctionnaire désigné soit autorisé à émettre le permis.

Adoptée à l'unanimité

GIVEN the request for a minor derogation submitted by the owner of 448 Murray (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) as stipulated in Zoning by-law No. 728, article 98 ;

WHEREAS following publication of a notice in a local newspaper on June 12, 2002, no objection was made concerning the request ;

WHEREAS after study, the Town Planning Advisory Committee has recommended that the request be accepted by Council ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the request for a minor derogation (to have as exterior covering a material other than brick, stone or acrylic) be accepted and that the designated officer be authorized to issue the permit.

Adopted unanimously

GP020708 - 16 **Plans d'implantation et d'intégration architecturales** **Réf.: X-311**

- **Façade du commerce Zellers - revêtement extérieur – 5000 Taschereau**
- **Proposition de stationnement – Les promenades Gabriel – 5000 boul. Taschereau**
- **Affichage du commerce Zellers – au-dessus de porte principale - 5000 boul. Taschereau**
- **Enseignes sur le côté et enseigne « Restaurant-Pharmacie » - 5000 boul. Taschereau**
- **Enseignes – Boulangerie Première Moisson – 2000- E Victoria**
- **Affichage sur auvent au bâtiment – nouveau commerce – Écono-Meubles – 3203 boul. Taschereau**
- **Réaménagement de la terrasse – Restaurant Jack Astor's – 3500 boul. Taschereau**
- **Enseigne sur façade – Pharmaprix – 3848 boul. Taschereau**
- **Agrandissement en façade du bâtiment – 58 James E. Davis**
- **Nouvelle construction – 276 Murray**
- **Agrandissement vertical – 280 Murray**
- **Affichage - Aubainerie Concept-Mode – 3844 boul. Taschereau**
- **Développement immobilier – rue Grande-Allée**
- **Écran pour appareil de climatisation – 286 Gladstone**

Site planning and Architectural Integration Plans

- **Exterior covering - Façade of Zellers – 5000 Taschereau**
- **Parking proposal– Les promenades Gabriel – 5000 Taschereau**
- **Sign – Above main door – Zellers – 5000 Taschereau**
- **Signs – on side of building and sign on "Restaurant-Pharmacie" - 5000 Taschereau**
- **Signs – Première Moisson – 2000-E Victoria**
- **Display on building awning – new business – Écono Meubles – 3203 Taschereau**
- **Layout of a terrace – Jack Astor's Restaurant – 3500 Taschereau**
- **Sign on façade – Pharmaprix – 3848 Taschereau**
- **Extension on building façade – 58 James E. Davis**

- **New construction – 276 Murray**
- **Vertical extension – 280 Murray**
- **Sign - Aubainerie Concept-Mode – 3844 Taschereau**
- **Grande-Allée Street – Housing project**
- **Screen for air conditioning unit – 286 Gladstone**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 5.4 du Règlement No. 696, le Conseil peut, par résolution, approuver ou refuser un plan d'implantation et d'intégration architecturale ;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme :

Il est proposé par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE les plans d'implantation et d'intégration architecturale :

- 5000 boul. Taschereau – Revêtement extérieur - façade du commerce Zellers
- 5000 boul. Taschereau - Proposition de stationnement – Les promenades Gabriel
- 5000 boul. Taschereau - Affichage au-dessus de la porte principale - Commerce Zellers
- 5000 boul. Taschereau – Affichage sur le côté et sur « Restaurant-Pharmacie »
- 2000-E Victoria - Enseignes – Boulangerie Première Moisson
- 3203 boul. Taschereau - Affichage sur auvent au bâtiment – nouveau commerce – Écono Meubles
- 3500 boul. Taschereau - Réaménagement de la terrasse – Restaurant Jack Astor's –
- 3848 boul. Taschereau - Enseigne sur façade – Pharmaprix
- 58 James E. Davis - Agrandissement en façade du bâtiment
- 276 Murray – Nouvelle construction
- 280 Murray - Agrandissement vertical
- 3844 Taschereau – Affichage – Aubainerie Concept-Mode
- Rue Grande-Allée – Développement immobilier
- 286 Gladstone – Écran pour appareil de climatisation

Présentés par les propriétaires des immeubles soient acceptés ou refusés selon le libellé du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 28 juin 2002.

Adoptée à l'unanimité

GIVEN that in accordance with Article 5.4 of By-law 603 Council may, by resolution, approve or refuse a site planning and architectural plan ;

GIVEN the recommendation of the Town Planning Advisory Committee ;

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the site planning and architectural plans :

- 5000 Taschereau – Exterior covering - façade of Zellers –
- 5000 Taschereau - Parking proposal– Les promenades Gabriel
- 5000 Taschereau - Sign above main door of Zellers
- 5000 Taschereau – Signs on side of building and on “Restaurant-Pharmacie”
- 2000-E Victoria - Signs – Première Moisson
- 3203 Taschereau - Display on building awning – new business – Écono Meubles
- 3500 Taschereau - Layout of a terrace – Jack Astor’s Restaurant
- 3848 Taschereau - Sign on façade – Pharmaprix
- 58 James E. Davis - Extension on building façade
- 280 Murray - Vertical extension
- 3844 Taschereau – Sign – Aubainerie Concept-Mode
- Grande-Allée Street – Housing project
- 286 Gladstone – Screen for air conditioning unit

presented by the owners be accepted or refused as stated in the Minutes of the Town Planning Advisory Committee meeting held on June 28, 2002.

Adopted unanimously

GP020708 - 17 **Avis de motion – Projet de règlement 728-03 amendant le règlement 728 sur le zonage de façon à modifier les normes relatives aux revêtements extérieurs exigés pour inclure le revêtement de bois teint en usine** **Réf. : R-728-03**

Notice of motion – Draft by-law 728-03 amending zoning by-law 728 to modify the norms relative to the required exterior covering to include factory tinted wood

Je, Marc Duclos, conseiller, présenterai ou ferai présenter le projet de règlement 728-03 amendant le règlement 728 sur le zonage de façon à modifier les normes relatives aux revêtements extérieurs exigés pour inclure le revêtement de bois teint en usine.

I, Marc Duclos, Councillor, will submit or cause to be submitted draft by-law 728-03 to amend zoning by-law 728 in order to modify the norms relative to the required exterior house covering to include factory tinted wood.

GP020708 – 18 **Avis de motion – Projet de règlement 728-04 modifiant le règlement 728 sur le zonage, afin de permettre également l’usage 6541 – garderie ayant moins de 50 % de poupons, dans la zone C-68** **Réf. : R-728-04**

Notice of motion – Draft by-law 728-04 amending zoning by-law 728 in order to also allow use 6541 – day nursery with less than 50 % of babies, in Zone C-68

Je, Mireille Carrière, conseillère, présenterai ou ferai présenter le projet de règlement 728-04 amendant le règlement 728 sur le zonage, afin de permettre également l'usage 6541 – garderie ayant moins de 50 % de poupons, dans la zone C-68.

I, Mireille Carrière, Councillor, will submit or cause to be submitted draft by-law 728-04 to amend zoning by-law 728 in order to also allow use 6541 – day nursery with less than 50 % of babies, in Zone C-68.

GP020708 - 19 **Projet de règlement 728-03 amendant le règlement 728 sur le zonage de façon à modifier les normes relatives aux revêtements extérieurs exigés pour inclure le revêtement de bois teint en usine** **Réf. : R-728-03**

Draft by-law 728-03 amending Zoning by-law 728 to modify the norms relative to the required exterior covering to include the factory tinted wood

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Mireille Carrière, conseillère

QUE le projet de règlement 728-03 amendant le règlement 728 sur le zonage de façon à modifier les normes relatives aux revêtements extérieurs exigés pour inclure le revêtement de bois teint en usine soit et est par la présente adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Councillor Mireille Carrière

THAT draft by-law 728-03 to amend zoning by-law 728 in order to modify the norms relative to the required exterior house covering to include the factory tinted wood be and is hereby adopted as presented.

GP020708 – 20 **Adoption du projet de règlement No. 728-04 amendant le règlement 728 sur le zonage, afin de permettre également l'usage 6541 – garderie ayant moins de 50 % de poupons, dans la zone C-68** **Réf. : R-728-04**

Adoption of the Draft by-law 728-04 amending zoning by-law 728, in order to also allow use 6541 – day nursery with less than 50 % of babies, in Zone C-68

Il est propose par Mireille Carrière, conseillère
appuyé par Marc Duclos, conseiller

QUE le projet de règlement No. 728-04 amendant le règlement 728 sur le zonage de façon à permettre également l'usage 6541 – garderie ayant moins de 50 % de poupons, dans la zone C-68 soit et est par la présente adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

It is moved by Councillor Mireille Carrière
seconded by Councillor Marc Duclos

THAT the draft by-law 728-04 to amend zoning by-law 728 in order to also allow use 6541 – day nursery with less than 50 % of babies, in Zone C-68 is hereby adopted as presented.

Adopted unamimously

GP020708 - 21 Levée de la séance Réf. : A-152-01

Adjournment

Il est proposé par Marc Duclos, conseiller
appuyé par Mireille Carrière, conseillère

QUE la séance soit levée. Heure : 20 h

Adoptée à l'unanimité

It is moved by Councillor Marc Duclos
seconded by Councillor Mireille Carrière
.
THAT this meeting be adjourned. Time : 8 :00 p.m.

Adopted unanimously

Le président du conseil d'arrondissement

La secrétaire du conseil d'arrondissement

_____
President of the Borough

_____
Secretary of the Borough